

Une demande de Soins Non-Programmés ? Suivez le bon chemin !

Les bons réflexes en cas de demande de Soins Non-Programmés (SNP), **du lundi au vendredi, de 8h à 20h** :

1

J'appelle mon
médecin traitant.

2

Je contacte **l'organisation
de SNP** la plus proche.

Accessible via le QR Code ou sur
notre site : urpsml-centre.org

3

J'appelle le 15 avant d'aller
aux urgences.*

**soir et week-end également.*

Au quotidien, la médecine libérale s'organise pour **proposer des créneaux de consultations supplémentaires** et décharger les services d'urgences.

